



**LES RELATIONS ENTRE L'UNION
EUROPEENNE ET LA RUSSIE.
LES PERSPECTIVES.**

**Mémoire de géopolitique
Du commandant Kochevodov Vladimir
Dans le cadre du séminaire « Géopolitique de la Russie »**

**Directeur : Isabelle Facon
Directeur du séminaire Géopolitique de la Russie au CID**

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Les relations entre l'Union européenne et la Russie
2. 2007_memoire_geop_ de la Russie_ Kochevodov
3. CDT Kochevodov Vladimir_Marine_Russie
4. le 12 Mars 2007
5. Division C – groupe C3
6. Mémoire de géopolitique.
7. Les relations entre l'Union européenne et la Russie se trouvent aujourd'hui à un carrefour. Ces relations qui ont officiellement débuté le 11 décembre 1989 à Bruxelles avec la signature du premier Accord entre l'URSS et l'union européenne sur la coopération commerciale et économique traversent actuellement une période difficile.

L'aspect politique est prédominant dans le dialogue Fédération de Russie – Union européenne. La Fédération de Russie est une économie en transition d'un communisme datant de soixante-dix ans vers la démocratie et le marché libre. L'Union européenne est en train de « digérer » les vagues de l'élargissement et de s'affirmer en tant que pôle de puissance dans le système de relations internationales d'après « la guerre froide ».

La coopération bilatérale couvre désormais une grande variété de domaines et engage à la fois les institutions communautaires et les Etats membres représentés au Conseil de l'Union.

La complexité de la relation UE-Russie ne saurait toutefois faire oublier ce constat très simple : l'Union européenne et la Russie ont mutuellement besoin l'une de l'autre. Il existe en effet entre les deux entités une indéniable communauté d'intérêts, renforcée par l'élargissement de l'Union : intérêts économiques, diplomatiques, géopolitiques... Les capacités potentielles de coopération sont énormes. Pourront-elles se réaliser ?

Les relations entre l'Union européenne et la Russie

Les perspectives

Sommaire

Première Partie

Aspects historiques des relations entre la Fédération de Russie et l'Union européenne qui préfigurent les développements actuels

Les fondements du Partenariat Union européenne – Russie
Un contexte politique instable

Deuxième partie

Partenaires inévitables et objectifs

Coopération économique UE-Russie
L'élargissement : cas de Kaliningrad
La Russie, l'Otan et l'UN : un triangle pour la sécurité européenne
Le nouveau voisinage. Les problèmes.

Troisième partie

L'avenir d'un Partenariat Stratégique

Les relations entre l'Union européenne et la Russie dans quinze ans :
Quatre scénarios

INTRODUCTION

Le dialogue entre la Russie et L'Union européenne représente un amalgame de dossiers complexes avec une forte dominante politique qui définit le développement de tout l'ensemble des relations : économiques, scientifiques, culturels.

Ces relations qui ont officiellement débuté le décembre 1989 à Bruxelles avec la signature du premier Accord entre l'URSS et l'Union européenne sur la coopération commerciale et économique traversent actuellement une période difficile.

Le but de cette recherche est d'identifier les origines des difficultés actuelles, de les analyser et de donner les scénarios l'avenir d'un Partenariat Stratégique.

Qu'est-ce que la Russie aujourd'hui pour l'Europe ?

-Tout à la fois un voisin (approche géographique), un partenaire (approche commerciale), un concurrent (approche géopolitique), une source de préoccupations (approche politico-éthique), une menace (approche dans certains nouveaux Etats membres), une source d'incertitudes (approche prospective), un contrepoids à la puissance américaine dans la perspective multipolaire (approche politique).

- A l'inverse, qu'attend la Russie de sa relation avec l'Union européenne ? Il n'est pas certain qu'elle l'ait clairement décidé. A dire vrai, il n'y a rien de bien nouveau dans ce constat : la Russie reste tiraillée entre, d'un côté, une forte attirance géopolitique pour l'Europe occidentale, un réel intérêt pour son savoir-faire et sa créativité techniques et, de l'autre, une méfiance vis-à-vis de la culture politique de l'Europe. Ce complexe russe traditionnel se double aujourd'hui de la complexité objective que représente, pour les Etats tiers, le travail avec l'Union européenne. Sans doute la Russie instrumentalise-t-elle l'extraordinaire technicité des mécanismes européens mais il nous faut, sur ce point, faire preuve de réalisme : l'Union européenne n'est pas un partenaire facile pour les Etats tiers, tout au contraire ; c'est une entité

peu transparente, à la culture institutionnelle très particulière, et un acteur parfois ambigu, sans même le vouloir d'ailleurs.

La complexité de la relation UE-Russie ne saurait toutefois faire oublier ce constat très simple : l'Union européenne et la Russie ont mutuellement besoin l'une de l'autre. Il existe en effet entre les deux entités une indéniable communauté d'intérêts, renforcée par l'élargissement de l'Union le: intérêts économiques, diplomatiques, géopolitiques... Les capacités potentielles de coopération sont énormes. Pourront-elles se réaliser ? Tel est tout l'enjeu de l'avenir des relations entre l'Union européenne et la Russie.

Pour éviter de tomber dans le piège d'une approche trop généraliste sur un sujet si vaste, il est nécessaire de définir des limites à cette recherche :

- l'étude se concentre sur le volet économique des relations, l'analyse ne traite pas de la coopération culturelle et scientifique ;
- l'étude ne prétend pas à l'exclusivité des remèdes dans la partie sur les propositions ;
- l'étude reflète le point de vue de l'auteur qui est son point de vue personnel et ne traduit pas la position officielle de la fédération de Russie ;
- l'étude ne traite pas la question philosophique de l'appartenance de la Fédération de Russie à la famille des peuples européenne.

Première partie

1. Aspects historiques des relations entre la Fédération de Russie et l'Union européenne qui préfigurent les développements actuels.

1.1 L'effondrement de l'URSS et la fin de la « guerre froide » changent la donne dans la relation UE-URSS.

L'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev et la fin de la « guerre froide » a permis de modifier les approches de l'URSS envers l'Europe. Les relations officielles ont été établies en août 1988. En février 1990, l'URSS a ouvert une mission diplomatique auprès des Communautés européennes. Le travail des experts a abouti le 11 décembre 1989 à la conclusion du premier accord dans l'histoire des relations de l'URSS et des Communautés européennes, portant sur les échanges et la coopération économique et commerciale. Malgré son caractère visiblement temporaire, cet accord représentait un gigantesque pas en avant et de débloquent certains problèmes majeurs :

- octroi à l'URSS du régime de la nation la plus favorisée en matière commerciale ;
- accord sur l'abolition des restrictions quantitatives (sauf dans certaines industries « sensibles ») ;
- établissement des bases du programme d'assistance technique TACIS

L'effondrement de l'URSS en 1991 a mis en avant la nécessité d'une nouvelle base juridique des relations. La Russie qui aspirait à établir les relations normales avec le reste du monde.

De ce point de vue, la signature le 24 juin 1994 à Corfou (Grèce) de l'Accord de partenariat et de coopération entre la Russie et l'Union européenne (APC) et entré en vigueur en 1997 marquait l'ouverture d'une nouvelle étape du dialogue entre les grands acteurs du continent européen. Cet accord, en grande partie consacré aux questions économiques et

commerciales, a institutionnalisé les relations entre la Russie et l'Union européenne sur le plan politique.

1.2 Les fondements du Partenariat Union européenne – Russie

Les deux textes fondateurs du Partenariat entre la Russie et l'Union européenne sont l'Accord de Partenariat et de Coopération, conclu en 1994 et entré en vigueur en 1997, et l'Accord sur les Quatre « Espaces Communs », conclu en mai 2005. Le premier Accord est essentiellement économique. Se réclamant du « respect des principes démocratiques et des droits de l'Homme » par les deux Parties (art. 1 et 2), il vise « l'intégration progressive » des économies russe et européenne, avec pour objectif ultime « l'établissement d'une zone de libre-échange » (art. 1 et 3). Le texte prévoit que « la Russie bénéficiera d'une assistance financière de la part de la Communauté » (art. 86), met en place une infrastructure institutionnelle pour assurer la mise en œuvre de l'Accord et institue les sommets semestriels entre dirigeants russes et européens.

L'Accord de mai 2005 complète le premier et tire les conséquences de l'extension des compétences de l'Union européenne. Le partenariat a désormais pour objectif la réalisation de 4 « espaces communs »

1.2.1 Les « espaces communs » de coopération

- « espace économique commun ¹ » (incluant la problématique du dialogue énergétique, l'adhésion de la Russie à l'OMC, et les questions du nucléaire, de l'environnement, des transports et de la communication) ;

- « espace commun de liberté, de sécurité et de justice » (pour donner une cohérence à l'ensemble du dialogue et aux nombreuses coopérations bilatérales dans le cadre de l'APC, que demeuraient trop ponctuelles. Il s'agissait notamment de faire un lien entre les instruments déjà existants dans ce volet du dialogue UE-Russie (Plan d'action de l'UE à

¹ A l'occasion du sommet du 17 mai 2001 les parties ont mis en place un groupe de haut niveau chargé d'élaborer le concept de l'Espace Economique Européen Commun.

l'égard de Russie en matière de crime organisé, plan d'action UE-Russie contre le terrorisme, accords signés avec l'Europol²) et d'intégrer des thèmes prioritaires : développement de la coopération policière, douanière et judiciaire, contrôle et gestion des frontières, accord de réadmission. Il s'agissait aussi de soulever de nouvelles questions, comme la libre circulation, qui se traduirait graduellement, pour certaines catégories de personnes (hommes d'affaires, personnalités politiques chercheurs), par l'allègement de procédure de délivrance de visa) ;

- « espace commun de coopération dans le domaine de sécurité extérieure » (appelé à servir de cadre au développement des coopérations dans le domaine de la PESC³ et de la PESD⁴) ;

- « espace commun de recherche et d'éducation ».

Cette nouvelle structure de dialogue avait l'avantage d'une meilleure lisibilité que dans le cadre de l'APC. Elle a été dotée d'un mécanisme qui devait permettre l'engagement réciproque et le contrôle de l'avancement de la coopération dans chaque domaine. IL a été ainsi proposé d'établir des « feuilles de routes » pour chaque espace, qui feraient l'inventaire des volets de coopération avec un calendrier de mise en œuvre des projets envisagés aussi précis que possible.

La coopération bilatérale couvre désormais une grande variété de domaines et engage à la fois les institutions communautaires et les Etats membres représentés au Conseil de l'Union.

1.2.2 Les principes fondateurs

Ces Accords ne sont cependant pas interprétés de la même manière par les dirigeants russes et européens. Pour l'Union européenne, les deux objectifs du Partenariat sont « une démocratie stable, ouverte et pluraliste en Russie, gouvernée par la loi et soutenant une économie de marché prospère » et « le maintien de la stabilité européenne, la promotion de la sécurité internationale et une résolution des défis communs du Continent grâce à une coopération accrue avec la Russie »⁵. Pour la Russie, le Partenariat vise à « promouvoir les

² Accord conclu lors du sommet UE-Russie à Rome en novembre 2003

³ Les européens ont voulu mettre accent dans ce dialogue sur la problématique des « conflits gelés » et « les nouveaux voisins », ainsi que sur les questions globales comme le développement ou le terrorisme.

⁴ Les européens ont voulu associer la Russie à certaines mesures « au fur et à mesure que cette politique européenne se développe », notamment à la gestion des crises, la coopération en matière de la protection civile ; non-prolifération et désarmement.

⁵ Conseil de l'Union européenne, *Stratégie Commune de l'Union européenne sur la Russie* (1999/414/CFSP), 4 Juin 1999.

intérêts nationaux, accroître le rôle et améliorer l'image de la Russie en Europe et dans le monde, grâce à l'établissement d'un système paneuropéen de sécurité collective » et à « mobiliser le potentiel économique et l'expérience managériale de l'Union pour promouvoir le développement d'une économie sociale de marché en Russie, basée sur les principes de concurrence équitable et de l'Etat de droit démocratique »⁶. L'objectif essentiel de la Stratégie européenne est donc l'extension des valeurs démocratiques en Russie, tandis que celui de la Stratégie russe est la consolidation de la puissance économique et diplomatique de la Russie. Cette divergence n'invalide en rien la légitimité et l'utilité des Accords⁷, mais elle n'en constitue pas moins, pour la politique européenne, une difficulté réelle.

1.3 Un contexte politique instable

1.3.1 Les transformations de l'Union européenne

L'avenir des relations politiques est tributaire de l'évolution interne des deux partenaires. En 1994, l'Union européenne, composée de 12 membres, avaient des compétences essentiellement économiques. Les compétences régaliennes demeuraient la propriété exclusive des Etats membres. Deux évolutions fondamentales sont intervenues depuis lors : l'extension des compétences et des capacités de l'Union, tant dans le champ diplomatique et militaire (PESC/PESD) qu'en matière judiciaire et policière (JAI/JLS) ; l'élargissement, en 1995 puis en 2004, à 13 nouveaux Etats membres, essentiellement au Nord et à l'Est du Continent, infiniment plus soucieux de la Russie que ne l'étaient les anciens membres. Cette croissance verticale et horizontale de l'Union, dont témoigne l'Accord sur les Quatre Espaces, a accru l'importance de la Russie dans la politique extérieure de l'Union tout en accentuant la divergence des opinions entre Etats membres, encourageant certains de ces derniers à privilégier leurs relations bilatérales. Face à la Russie, l'Union apparaît comme un géant, mais dépourvu de volonté ferme, car tiraillé entre partisans du compromis et de la fermeté.

⁶ *Stratégie de Moyen Terme de la Russie vis-à-vis de l'Union européenne (2000-2010)*, 4 Octobre 1999.

⁷ Les exemples historiques de coopérations fondées sur le désaccord abondent. Ainsi, les Accords d'Helsinki de 1975, quoique interprétés de manière diamétralement opposée par les Occidentaux et par les Soviétiques, n'en ont pas moins contribué à mettre un terme à la guerre froide. Fruit de ces Accords, l'OSCE est aujourd'hui citée en exemple par les dirigeants russes.

1.3.2 L'évolution de la Russie

L'évolution de la politique russe vis-à-vis de l'Union n'a pas été moins sensible. En 1994, cette dernière figurait à peine dans les calculs stratégiques des dirigeants russes, plus préoccupés d'enrayer le renforcement de l'OTAN et de restaurer la position centrale de l'OSCE⁸. Depuis, le dépérissement de celle-ci s'est accompagné d'un réchauffement spectaculaire des relations entre l'OTAN et la Russie, symbolisé par la création d'un Conseil commun en 2002. Quant à l'Union européenne, depuis Kaliningrad⁹ jusqu'à la « Révolution Orange » en Ukraine en passant par le bouleversement économique et géopolitique consécutif à l'élargissement de 2004, elle est simplement devenue pour la Russie une réalité incontournable. Mais ce rapprochement non planifié avec un acteur d'un type entièrement nouveau, parfois inflexible dans la négociation et voué à s'ingérer dans les affaires intérieures de ses partenaires¹⁰, a pu s'avérer inconfortable pour une Russie engagée dans un processus de « consolidation conservatrice » à la suite de l'effondrement des années 90¹¹. Les spécificités de l'action extérieure de l'Union apparaissent, dans la conjoncture actuelle, comme un facteur de complication de ses relations avec la Russie.

1.4 Le programme TACIS et l'aide européenne

L'intégration des économies russe et européenne passe par l'égalisation du niveau de vie entre l'Union européenne et la Russie. En 2005, le PIB de l'UE était de 10 677 milliards d'euro, soit environ 23 000 euro par habitant. En dépit d'un taux de croissance supérieur, le PIB russe était de 616 milliards d'euro, soit 4 316 euro par habitant. Pour tenter de compenser cette différence, l'Union européenne met en place, depuis 1991, un programme d'aide au développement baptisé TACIS. Environ 2,6 milliards d'euro ont été attribués à la Russie depuis 15 ans au titre de ce programme, dont 392 millions d'euro pour la période 2004-2006. Les postes de dépense prévus étaient les suivants :

⁸ Cf. Dov Lynch, « Russia faces Europe », *Chaillot Paper 60* (ISS-EU, Paris, 2003)

⁹ Dans la perspective de l'élargissement de l'UE aux Etats baltes, Bruxelles entendait appliquer aux voyageurs russes jusqu'alors libres de transiter entre Kaliningrad et le reste de la Russie, les restrictions applicables à l'entrée sur le territoire de l'Union. Ayant voulu plaider sa cause auprès de l'Allemagne et de la France, le gouvernement russe dut finalement traiter avec les autorités communautaires. Un compromis fut conclu en novembre 2002, prévoyant un régime administratif spécifique pour les voyageurs russes en transit.

¹⁰ Pour une description de l'Union européenne comme productrice de normes sur la scène internationale, cf. Zaki Laïdi, *La norme sans la force : l'énigme de la puissance européenne* (Presses de Sciences-Po, 2005).

¹¹ Cf. Sergei Karaganov, « Dangerous relapses », *Russia in Global Affairs*, Avril-Juin 2006.

Tableau I – Enveloppe budgétaire pour le programme TACIS – Russie, 2004-2006

| POSTES DE DEPENSE | Budget (millions d'euro) |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| I- Soutien aux réformes institutionnelles, légales et administratives | 122 |
| Dont : | 30 |
| · Réforme administrative | 32 |
| · Réforme judiciaire | 20 |
| · Lutte contre le crime organisé et le terrorisme | 20 |
| · Questions migratoires | 20 |
| · Soutien à la société civile | |
| II- Aide au secteur privé et assistance économique | 120 |
| Dont : | 45 |
| · Soutien à l'intégration de la Russie à l'économie internationale | 30 |
| · Réforme du secteur financier | 30 |
| · Soutien au dialogue politique sur des questions spécifiques | 15 |
| · Soutien à la planification en matière d'infrastructures | |
| III- Aide aux victimes de la transition économique | 125 |
| Dont : | 25 |
| · Réforme du secteur social et de la santé | 20 |
| · Politique du travail et dialogue social | 45 |
| · Education | 35 |
| · Services municipaux | |
| Programme spécial pour la région de Kaliningrad | 25 |
| TOTAL | 392 |

Source : National Indicative Programme, Russian Federation, 2004-2006 (TACIS 99/2000)

Du propre aveu de la Commission, l'aide européenne a été bien plus efficace pour soutenir des projets ciblés que pour accélérer les réformes légales et institutionnelles. La Commission a néanmoins choisi de confirmer les orientations du programme TACIS, auquel viennent s'ajouter l'Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme, l'aide humanitaire à destination de la Tchétchénie et les fonds consacrés à la coopération scientifique et technologique. La Commission cherche, en outre, à associer les Etats membres et les institutions financières internationales à sa propre démarche.

Deuxième partie

2. Partenaires inévitables et objectifs

2.1 Coopération économique UE-Russie¹²

2.1.1 L' « économisassions¹³ » de la politique extérieure de la Russie

D'après le Concept de politique étrangère¹⁴ l'effort de la Russie sur la scène internationale doit favoriser la « création des conditions extérieures nécessaires à un développement progressif de la Russie au redressement de son économie, à l'augmentation du niveau de vie de sa population ». A partir de ce constat la Russie essaye d'inscrire son développement dans un cadre international économique favorable et d'éviter sa marginalisation¹⁵ du fait du retard économique substantiel.

De ce fait l'union européenne est considérée comme un acteur de premier plan. Les chiffres qui caractérisent les relations économiques sont suffisamment parlants.

¹² Voir annexes 1 et 2 page 51

¹³ Terme introduit par Isabelle Facon

¹⁴ « Vnesniaya politika Rossii na sovremennom etape » [La politique extérieure de la Russie à l'heure actuelle] site du MAE de la Russie www.mid.ru/iv_policy.htm

¹⁵ La Russie est le dernier « grand » pays à ne pas faire partie de l'OMC

2.1.2 L'UE-premier partenaire commercial de la Russie. La balance des échanges.

La relation commerciale entre les deux partenaires apparaît inégale. L'élargissement de 2004 a accru le poids déjà considérable de l'Union européenne dans le commerce extérieur de la Russie. L'Union représentait, en 2004, 49 % des importations et 54 % des exportations de la Russie. A l'inverse, la Russie, troisième partenaire commercial de l'Union derrière les États-Unis et la Chine, ne représentait en 2005 que 9 % de ses importations et 5 % de ses exportations. Ces chiffres confirment la disparité économique entre l'Union et la Russie. Le volume de ces échanges ne cesse toutefois de s'accroître : entre 1999 et 2005, les échanges de biens ont plus que triplé en valeur, les exportations de l'Union vers la Russie passant de 16,6 à 56,4 milliards d'euro, tandis que les importations bondissaient de 34,3 à 106,7 milliards d'euro. L'interdépendance entre les économies russe et européenne ne cesse donc de s'accroître. Si l'objectif, proclamé en 1994, d'un Espace économique commun entre la Russie et l'Union européenne paraît encore lointain, la tendance actuelle va dans ce sens¹⁶.

La balance des échanges est nettement excédentaire en faveur de la Russie. Déjà supérieur à 50 milliards d'euro, cet excédent continue de s'accroître. Ce chiffre s'explique par la structure des échanges. Plus de 64 % des importations de l'Union en provenance de Russie consistent en matières premières énergétiques, gaz et pétrole¹⁷. Les produits manufacturés ne représentent que 10 % de ces importations. A l'inverse, 85% des exportations de l'Union à destination de la Russie consistent en produits manufacturés, dont 37 % pour les machines-outils, 14,5 % pour les produits chimiques et 10 % pour les équipements de transport¹⁸. Les échanges entre l'Union européenne et la Russie pourraient croître encore davantage si les négociations d'adhésion de cette dernière à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) devaient aboutir.

¹⁶ Parmi les États membres de l'Union, le premier partenaire commercial de la Russie en 2005 était de loin l'Allemagne (représentant 30% des exportations et 19% des importations de l'UE), suivie de l'Italie (11% des exportations, 11% des importations). La France représentait environ 7% des exportations et 7,5% des importations communautaires.

¹⁷ La part des autres matières premières représente 3,5 % de ces importations.

¹⁸ Sources : Eurostat ; Commission européenne

2.1.3 Partenariat énergétique.

L'instauration d'un dialogue énergétique UE-Russie trouve son origine dans constant de la forte interdépendance entre l'UE et la Russie. Il est considéré par les deux parties en tant qu'un vecteur privilégié du renforcement entre les économies européenne et russe.

Parmi les directions prioritaire de ce dialogue les parties se sont concentrées sur l'augmentation des exportations russe du pétrole, doublement des exportations du gaz et la participation de l'Union dans le développement des infrastructures de transport des produits énergétiques.

La Russie dispose de 45% des ressources mondiales de gaz et de 13% des réserves de pétrole. Les relations énergétiques entre la Russie et l'Union européenne sont devenues un sujet de préoccupation. En 2005, la Russie fournissait environ 50 % du gaz naturel et plus de 30 % du pétrole importés par l'UE. Ces chiffres, qui selon toute vraisemblance continueront d'augmenter au cours des prochaines années, provoquent l'inquiétude de nombreux dirigeants européens qui redoutent les conséquences d'une telle dépendance pour leur propre liberté d'action. Cette crainte semble d'ores et déjà infléchir la politique de plusieurs Etats européens vis-à-vis de la Russie.

Les arguments en faveur d'une nouvelle politique énergétique européenne comprenant, en particulier, une diversification des approvisionnements énergétiques de l'Union sont nombreux et solides¹⁹. La Commission a formulé des recommandations à cet égard²⁰. Mais la crainte particulière d'un chantage énergétique russe paraît dénuée de fondements. Car si les Européens dépendent de la Russie, la réciproque est tout aussi vraie. L'Union européenne représente 60 % des exportations russes de pétrole et 50 % de ses exportations de gaz naturel. Au total, près de 40 % des recettes de l'Etat russe et environ 75 % de ses recettes d'exportation proviennent de ces exportations énergétiques. Dans ces conditions, la Russie ne peut se permettre de menacer, moins encore d'interrompre effectivement, l'approvisionnement énergétique de l'Union²¹. C'est ce qu'a sans doute démontré la résolution rapide de la crise de

¹⁹ Cf. Christophe-Alexandre Paillard, *Quelles stratégies énergétiques pour l'Europe ?*, Note 30, Fondation Robert Schuman, Janvier 2006.

²⁰ *Livre Vert : Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable*, Commission des Communautés européennes, COM(2006)105 final, Bruxelles, 8 mars 2006.

²¹ Cf. <http://www.euractiv.com/en/energy/eu-russia-energy-dialogue/article-150061>

janvier 2006 entre la Russie et l'Ukraine²². La Russie n'a d'ailleurs jamais esquissé la moindre tentative de chantage vis-à-vis de l'Union, même lorsque la politique de cette dernière était en contradiction avec la sienne.

Ce n'est pas un conflit de nature politique que les dirigeants européens doivent redouter dans leur commerce énergétique avec la Russie, mais un épuisement trop rapide des ressources disponibles. Les gisements exploités tendent à s'épuiser et l'ouverture de nouveaux gisements nécessiterait des investissements et une technologie que des acteurs non russes seraient seuls en mesure de fournir. Or les autorités russes restreignent l'accès des compagnies étrangères aux ressources naturelles du pays, la compagnie nationale Gazprom possédant, en outre, les droits exclusifs sur le transport du gaz à l'exportation. Les autorités russes refusent pour le moment de ratifier la Charte européenne de l'Energie, qui permettrait une plus grande ouverture du secteur énergétique russe aux investisseurs étrangers. Un compromis paraît toutefois inévitable si l'épuisement des gisements actuels se confirme. En échange d'une participation accrue à l'exploitation de nouveaux gisements, les compagnies et gouvernements européens, mais aussi américains, japonais ou chinois, pourraient obtenir un assouplissement du monopole de Gazprom sur le réseau de gazoducs.

2.1.3.1 Les perspectives du dialogue énergétique

Les relations commerciales sont sous-jacentes aux relations politiques et sur ce volet de coopération la volonté politique des partenaires ne manque pas.

Néanmoins, pour certains en Europe qui admettent que l'interdépendance énergétique constitue un gage du dialogue permanent entre la Russie et l'Union, elle représente aussi un risque de trop grande dépendance vis-à-vis de la Russie.

Ces mêmes risques de dépendance existent également pour la Russie. Elle a pour sa part des raisons pour craindre que l'Europe « ne cherche qu'à la maintenir dans la position du fournisseur de matières premières²³ ».

²² Les autorités ukrainiennes ayant refusé l'accroissement du prix du gaz exigé par la compagnie russe (et monopole d'Etat) Gazprom, celle-ci avait interrompu ses livraisons à l'Ukraine le 1er janvier 2006. L'approvisionnement fut rétabli trois jours plus tard, après que les dirigeants européens, touchés par cette coupure, eurent exigé une solution amiable au conflit. Un accord a finalement été conclu, prévoyant une augmentation modérée des prix pour l'Ukraine, à un niveau toujours bien inférieur aux tarifs en vigueur pour l'Union européenne.

Malgré le fait que certains points d'achoppement sont souvent utilisés par les parties en tant que argument dans la négociation, la complémentarité des intérêts et des avantages à tirer de ce dialogue de deux cotés est évidente. Les besoins progressivement croissants de l'Union en livraisons stables des produits énergétiques et besoins de la Russie en matière de l'infrastructure et de transfert de technologies représentent une opportunité indéniable pour les deux parties.

En outre les acteurs institutionnels et gouvernementaux, dont le rôle était incontournable au début du dialogue l'accent est progressivement mis sur les acteurs réels de ce dialogue : les compagnies énergétiques russes et européennes. De leur bonne coopération et leur entente dépend désormais le futur du dialogue énergétique.

2.1.4 L'accession de la Russie à l'OMC, le rôle de l'Union européenne.

L'accession de la Russie à l'OMC est présentée par Président Poutine comme un instrument au service des intérêts économiques nationaux²⁴.

La Russie a présenté sa candidature au GATT en 1993. Quatorze ans après, l'économie russe s'est profondément transformée. La trajectoire parcourue durant la période récente a façonné une économie très différente de ce qu'elle était au début des négociations : les processus de marchés, bien que revêtant des formes particulières dans bien des secteurs, s'y sont imposés de manière irréversible. L'Union européenne, premier partenaire et également premier investisseur en Russie. Selon Jacques Sapir, spécialiste de la Russie, « sur cinq dernières années les différents pays de l'Union européenne ont réalisé plus de des deux commercial tiers des investissements directs étrangers en Russie ».

Tout cela fait de l'Union un interlocuteur incontournable dans la négociation sur l'adhésion de la Russie à l'OMC.

De plus l'adhésion de la Russie à l'OMC sert d'un préalable aux négociations avec l'Union européenne sur un espace économique commun.

²³ Rapport présenté par M. Lucien Bouis «Les relations entre l'Union européenne et la Fédération de Russie » avis et rapports du conseil économique et social.2004 p.91

²⁴ Discours annuel du Président au Conseil de la Fédération, mai 2002

L'état actuel des négociations entre la Russie et les pays membres incite pourtant à l'optimisme : les obstacles restants à franchir paraissent moins difficiles que ceux qui ont déjà été surmontés. Les discussions les plus ingrates sont derrière les négociateurs : les échanges bilatéraux avec les Etats-Unis se sont achevés sur un accord en novembre 2006. La perspective de la fin du deuxième mandat de Vladimir Poutine devrait accélérer le processus du côté russe, dans un domaine qui a été érigé au rang de priorité par le Président.

2.2 L'élargissement : cas de Kaliningrad

2.2.1. Exemple d'une coopération réussie.

En mai 2004, la région russe de Kaliningrad d'une superficie de 15100 Km² est enclavée dans l'Union européenne élargie. L'objectif pour l'Union européenne et de la Russie est de concilier l'introduction des dispositions Schengen dans le nouveau Etats membres, avec le maintien de la souveraineté russe sur territoire. La Lituanie et la Pologne ont adhérées à l'UE en 2004 et feront partie de l'espace Schengen en 2009.

Politiquement, Kaliningrad (séparé de la Russie par plusieurs Etats, la Pologne, la Lituanie et la Biélorussie) est important pour la Fédération de Russie suite à sa situation géographique qui en fait le seul port russe de la mer Baltique libre de glace toute l'année.

De plus il représente un enjeu de la politique intérieure russe, faisant partie de sujets ou les conservateurs dans le développement des liens avec l'Europe sont très vigilants à l'action du Président et du gouvernement.

Economiquement, il s'agit-là d'une zone-test des réformes économiques et juridiques : l'oblast de Kaliningrad bénéficie, en vertu d'un décret présidentiel de 1992, d'un statut particulier de « zone économique spéciale »(ZES) reposant sur des avantages fiscaux et des relations économiques directes avec les Etats voisins.

2.2.1.2 Un élargissement avec des conséquences complexes

L'élargissement de l'UE posait deux problèmes de fonds liés aux risques d'isolement économique et humain de la région, en raison du renforcement prévu des contrôles aux

frontières et de la nouvelle législation commerciale des nouveaux pays membres. La libre circulation des personnes et marchandises (il s'agit en effet de trafic très important : 600000 personnes en 2003) au sein du territoire russe (entre Kaliningrad et le reste de la Russie) était au centre des préoccupations russes.

2.2.1.3 Une solution qui marche

A la grande satisfaction de la partie russe la solution ont été trouvée qui arrangent l'Union élargie et la Russie.

L'accord conclu au sommet UE-Russie à Bruxelles le 11 novembre 2002 a permis de régler ce problème de la façon civilisée et mutuellement avantageuse.

Depuis 2005 les voyageurs souhaitant effectuer un seul aller-retour en train pourront ne remplir qu'un formulaire au moment de l'achat du billet. Après vérification par les services consulaires lituaniens, les voyageurs obtiendront alors, en même temps que leur billet, un document alternatif(FRTD) leur permettant d'effectuer le déplacement voulu.

Européens et Russes sont également convenus de lancer, dès 2003, une étude de faisabilité sur l'établissement à terme d'un train à grande vitesse (TGV) traversant la Lituanie sans un seul arrêt.

Pour ce qui concerne le problème de la circulation des marchandises après l'élargissement.

Le principe applicable à partir du 1 mai 2004 stipule que celles-ci ne seront pas pénalisés par des délais, des restrictions ou des augmentations de droits de douane supplémentaires, sauf en cas de « sécurité publique ou de protection de la santé et de la vie des êtres humains et de la protection de la propriété commerciale, industrielle et intellectuelle »

2.3 La Russie, l'Otan et l'UN : un triangle pour la sécurité européenne

Les relations entre la Russie, l'OTAN et l'UE sont d'une grande importance pour leur propre sécurité ainsi que pour la sécurité régionale. Les compétences et responsabilités de chacune des trois parties se complètent ; elles offrent un cadre approprié pour contrer les menaces militaires et celles relevant de la *soft security*.

Les relations entre l'OTAN, l'UE et la Russie représentent un forum de dialogue efficace pour discuter de l'agenda sécuritaire, des questions militaires et de la *soft security* à tous les niveaux d'intérêts, vitaux, stratégiques ou globaux. En effet, le « triangle » Russie/OTAN/UE représenterait, à maints égards, la solution de sécurité idéale, grâce à l'interpénétration et la transparence, pour dépasser les conflits de la guerre froide.

Les problèmes traités dans le cadre de ces partenariats englobent, entre autres, le terrorisme, le maintien de la paix, la prolifération des armes nucléaires, la défense anti-missile de théâtre, le sauvetage en mer, la réforme des forces armées, la défense civile, les situations d'urgence et un large éventail de dossiers relevant de la *soft security*. Ces relations triangulaires semblent offrir un format idéal pour la sécurité européenne.

Dans les faits, le dialogue est instauré depuis longtemps²⁵ et des cadres institutionnels existent. Le Conseil OTAN-Russie, institué en 2002 par la déclaration de Rome, basé sur l'Acte fondateur Russie-OTAN de 1997.

Il siège au moins une fois par mois au niveau des ambassadeurs et des responsables militaires, deux fois par an au niveau des chefs d'état-major et des ministres de la Défense et des Affaires étrangères et exceptionnellement au niveau des chefs d'Etat²⁶.

Le dialogue UE-Russie est structuré par les sommets qui ont lieu deux fois par an, les rencontres dans le cadre du Conseil permanent de partenariat (CPP), ainsi que les réunions d'experts et les groupes de travail. Les questions relevant de la sécurité militaire sont discutées entre la Russie et le Comité politique et de sécurité de l'UE (COPS).

La mise en œuvre de mesures de confiance dans le domaine de la sécurité du stockage et du transport d'ogives et de matériel nucléaires fait aussi partie de la coopération. En août 2004, à l'initiative de la Russie, les experts de l'OTAN ont été invités à assister à l'exercice militaire « Avaria », conduit par l'armée russe dans la région de Mourmansk. En

²⁵ Le dialogue Russie-OTAN a été lancé en juillet 1990 par la déclaration de Londres, le dialogue Russie-UE sur les questions de sécurité – au tout début des années 1990 dans le cadre des négociations préalables à l'Accord de partenariat et de coopération signé en 1994. La coopération UE-OTAN sur les questions de sécurité, plus récente, a été lancée officiellement en janvier 2001.

²⁶ <www.nato.int/home-fr.htm>.

réponse, le Royaume-Uni a convié, en septembre 2005, une cinquantaine d'experts russes à un exercice de gestion des accidents nucléaires « Senator 2005 », organisé en Écosse sous l'égide du Conseil OTAN-Russie²⁷.

Enfin, des relations de coopération ont naturellement été établies dans le domaine du maintien de la paix et de la gestion de crise. L'OTAN a ainsi associé la Russie à ses opérations de maintien de la paix menées de 1996 à 2003 dans les Balkans (la Russie a fourni le plus gros contingent parmi les pays non-membres de l'OTAN), tandis que la Russie a apporté son soutien à la mission de l'OTAN en Afghanistan. Elle a également mis en place, en février 2005, des forces de maintien de la paix constituées de bataillons légèrement équipés, rapidement déployables, capables de participer à opérations avec des partenaires anglophones dans le but d'assurer l'interopérabilité avec les troupes et les structures de commandement de l'OTAN²⁸. L'OTAN et l'UE ont par ailleurs mené des exercices conjoints de gestion de crises dans lesquelles l'OTAN a commencé à déléguer la gestion de certaines opérations à l'UE. Enfin, la Russie a apporté sa contribution à la mission de l'UE en Macédoine.

2.4 Le nouveau voisinage. Les problèmes.

Dans sa Stratégie de moyen-terme publiée en 1999, la Russie affirme qu'un des objectifs de sa politique européenne est « la consolidation du rôle dominant de la Russie dans [...] le système de relations politiques et économiques au sein de la CEI ». L'Union européenne, pour sa part, a mis en place depuis 2004 une Politique de Voisinage à laquelle participent cinq anciennes Républiques soviétiques²⁹. Le but de cette politique est de créer vis-à-vis de l'UE « un cercle de pays s'engageant dans une relation de plus en plus étroite allant au-delà de la coopération, c'est-à-dire impliquant un niveau d'intégration économique et politique important ».

²⁷ Des accords politiques ont été conclus en décembre 2004. Depuis les autorités militaires russes travaillent pour s'aligner sur les standards d'interopérabilité, nécessaires au pré-déploiement, qui s'appliquent à tous les participants. P. Williams, *NATO-Russia military co-operation: from dialogue to interoperability ?*, The RUSI Journal, vol. 150, n° 5, octobre 2005, p. 45.

²⁸ P. Williams, "NATO-Russia Military Cooperation: From Dialogue to Interoperability," RUSI Journal, October 2005, p. 45.

²⁹ La Moldavie, l'Ukraine, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan. L'Union européenne n'entretient plus de relations avec la Biélorussie.

Les politiques russes et européennes vis-à-vis des Nouveaux Etats Indépendants (NEI)³⁰ apparaissent ainsi incompatibles. Les crises survenues depuis 2003³¹ dans ces pays ont pourtant des causes essentiellement internes : si elles n'ont pu s'en désintéresser, ni la Russie ni l'Union européenne ne les ont provoquées et toutes deux ont su limiter leur implication de manière à ne provoquer entre elles aucune rupture irrémédiable. Ces deux facteurs – l'indépendance des NEI et la relative prudence observée tant par la Russie que par l'Union à leur égard – ont jusqu'à présent préservé les possibilités d'une entente bilatérale face aux « conflits gelés » que connaît la région. Il faut toutefois souligner que la politique de la Russie vis-à-vis de son ancien empire n'est pas de même nature que la politique de l'Union et, dans la mesure où elle cherche à préserver des relations d'exclusivité avec chacun des NEI, s'accommoderait moins aisément de la participation d'un acteur extérieur.

2.4.1 L'évolution interne des Nouveaux Etats Indépendants

A des degrés divers, tous les Nouveaux Etats Indépendants connaissent un affrontement larvé entre « conservateurs », représentant les anciennes élites soviétiques, et « modernistes », représentant les nouvelles classes sociales et partisans affichés du libéralisme occidental. La Russie tend à soutenir les premiers, l'Union européenne les seconds. Il arrive toutefois que des gouvernants « conservateurs » entretiennent d'excellents rapports avec les autorités européennes³² et qu'à l'inverse, des « modernistes » soient attentifs à leurs relations avec la Russie³³. Même les pays les plus engagés comme la Géorgie, pro-européenne et entretenant des rapports conflictuels avec la Russie, n'ont généralement d'autre choix que de conserver des liens de part et d'autre. Seule la Biélorussie paraît avoir coupé les ponts avec l'un des deux camps ; encore l'initiative de la rupture est-elle venue de l'Union européenne³⁴.

Chacun de ces Etats représente en fait un cas particulier et doit être considéré selon ses propres termes. De plus, pour les gouvernements de ces Etats, les relations avec la Russie et l'Union (ainsi qu'avec les Etats-Unis) obéissent moins à des considérations idéologiques qu'à des réalités géopolitiques externes et de politique interne : leurs « intérêts nationaux »

³⁰ Ainsi la Commission européenne désigne-t-elle les anciennes Républiques soviétiques prenant part à la Politique de Voisinage.

³¹ Notamment la « Révolution des roses » en Géorgie (2003) et la « Révolution orange » en Ukraine (2004).

³² Ainsi de l'Azerbaïdjan, considéré comme « un partenaire-clé de l'Union européenne dans le Sud-Caucase » en dépit d'une situation préoccupante en matière de démocratie et de droits de l'homme.

³³ En dépit du soutien accordé par les autorités russes à son adversaire, c'est à Moscou que le président ukrainien Viktor Youshchenko effectua, en 2005, son premier voyage à l'étranger.

³⁴ Depuis 1997, suite au tournant despotique du régime du président Lukashenko.

déterminent leurs politiques étrangères et les amènent généralement à ménager leurs relations aussi bien avec Bruxelles qu'avec Moscou. Cette prudence est d'ailleurs partagée, à leur manière, par l'Union européenne et la Russie. Toutes deux ont d'ailleurs décidé depuis mai 2005, dans le cadre de l'Espace Commun de Sécurité Extérieure, « d'œuvrer ensemble » pour résoudre les problèmes « qui concernent les régions voisines de leurs frontières ».

2.4.2 Les « conflits gelés »

Avec l'entrée en vigueur de sa nouvelle Politique de Voisinage, l'Union européenne est devenue un acteur dans la gestion et la résolution des « conflits gelés » de Moldavie et du Sud-Caucase. Ces conflits concernent le statut juridique et politique des régions de Transnistrie³⁵, d'Abkhazie³⁶, d'Ossétie du Sud³⁷ et du Nagorny-Karabakh³⁸.

La gestion politique de ces conflits s'effectue dans le cadre de plusieurs forums multilatéraux, au sein desquels la Russie joue un rôle essentiel mais où l'Union européenne, contrairement aux Etats-Unis, n'est pas formellement représentée. Le poids économique de l'Union lui assure toutefois une influence grandissante dans la région. Les différents plans d'actions élaborés dans le cadre de la Politique de Voisinage l'engagent en effet à financer la reconstruction de ces régions, en particulier l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. L'Union a également envoyé une mission d'intervention à la frontière de la Moldavie et de l'Ukraine. Elle a nommé deux représentants spéciaux au Caucase du Sud et en Moldavie qui, bien qu'officiellement dépourvus de compétences diplomatiques, maintiennent néanmoins un dialogue approfondi avec toutes les parties en présence.

L'influence de l'Union européenne dans ces différents conflits est toutefois inégale. De plus en plus incontournable en Moldavie, au sujet de laquelle le dialogue instauré en mai 2005

³⁵ Région de Moldavie à majorité russe et ukrainienne, ayant fait sécession en 1992. Les troupes russes présentes sur place maintiennent le *statu quo* depuis lors. Un plan de paix proposé par la Russie en 2003 s'étant heurté aux objections de l'UE et des Etats-Unis, les négociations sur le statut final de la Transnistrie se poursuivent sous l'égide de l'OSCE, de la Russie et de l'Ukraine.

³⁶ Région séparatiste de Géorgie, soutenue par la Russie. Deux négociations parallèles se poursuivent : un « processus de Sotchi » supervisé par Moscou et des discussions sous les auspices de l'ONU, à Genève.

³⁷ Région séparatiste de Géorgie. Le maintien de la paix y est assuré par une force tripartite russe, géorgienne et sud-ossétienne, supervisée par une Commission de contrôle commune.

³⁸ Enclave arménienne en territoire azerbaïdjanais. Après de durs combats, les négociations menées, au sein de l'OSCE, par le « groupe de Minsk » (comprenant la Russie, les Etats-Unis et la France), n'ont pu aboutir. Les frontières de l'Arménie avec la Turquie et l'Azerbaïdjan demeurent fermées.

est de loin le plus avancé, elle reste faible dans le Sud-Caucase où, en dépit de l'importance de cette région pour la sécurité européenne, le dialogue demeure embryonnaire.

L'expérience passée suggère toutefois que la Russie acceptera un dialogue politique avec l'Union européenne le jour où celle-ci aura imposé sa présence dans la région. Cette leçon est sans doute valable pour l'ensemble de l'espace postsoviétique : une politique volontariste de l'Union européenne dans ces régions n'est pas incompatible avec une coopération avec la Russie, mais en constitue en fait la condition préalable.

Troisième partie

3. L'avenir d'un Partenariat Stratégique

3.1 Les relations entre l'Union européenne et la Russie dans quinze ans : Quatre scénarios

Par définition, il est toujours difficile de bâtir des scénarios de long terme sur les questions de géopolitique. Quand l'exercice concerne les relations entre deux entités en pleine évolution, qui plus est au cœur d'une crise qui va certainement modifier le contour de leurs relations à venir, cet exercice de prospective devient une véritable gageure.

Et pourtant, parce que ce partenariat est, pour reprendre les mots de M. Javier Solana lors de son entrée en fonction, le 13 octobre 1999, « *le plus important, le plus urgent et le plus lourd de défis* » pour l'Union européenne, nous nous devons d'en examiner les possibles et les limites. Sans compter que, dans une Europe qui bute sans arrêt sur la question de ses frontières, la réflexion n'est certainement pas inutile pour l'Union européenne elle-même.

En théorie, quatre schémas sont envisageables, qui sont, en partant du plus intégrationniste :

- l'adhésion de la Russie à l'Union européenne ;
- un partenariat qui se définirait comme « *tout sauf les institutions* », pour reprendre la formule de l'ancien Président de la Commission européenne ;
- le partenariat stratégique ;

- le *statu quo*.

3.1.1 La Russie dans l'Union : le scénario de l'adhésion

Le mot « élargissement », qui caractérise les nouvelles adhésions à l'Union. Ce terme montre bien qu'adhérer à l'Union est un moyen, pour la périphérie, de s'intégrer au centre. Or, la Russie ne se considère pas comme une périphérie, un appendice européen, mais comme un pôle à part entière. Les déclarations de Vladimir Poutine à New Delhi le 4 décembre 2004 l'ont clairement rappelé, s'il en était besoin.

A cet égard, la mission a eu connaissance, à Moscou, d'un sondage particulièrement riche d'enseignements, réalisé par l'institut moscovite VTSIOM et relatif à l'état d'esprit de l'opinion russe à l'égard de l'Union européenne. Selon les résultats de cette enquête, il apparaît que :

- A la question « *Faut-il que la Russie adhère ou se rapproche de l'Union européenne ?* » : 33 % des Russes sont intégrationnistes c'est-à-dire favorables à l'adhésion à l'Union européenne ; 33 % sont favorables à un rapprochement sans adhésion ; 10 % sont contre le rapprochement ; 20 % sont indécis.

3.1.2 La Russie avec l'Union : le scénario du « Tout sauf les institutions »

Lors d'un discours sur les relations extérieures de l'Union prononcé au mois de décembre 2002, M. Romano Prodi, ancien Président de la Commission européenne, avait esquissé les contours d'un nouveau schéma de partenariat extrêmement intégré, mais s'arrêtant néanmoins à la porte des institutions bruxelloises.

« tout sauf les institutions » :

le modèle de partenariat de l'union avec ses voisins vu par romano prodi

« J'ai déjà mentionné ce concept en d'autres occasions, en indiquant qu'il s'agissait « de tout partager avec l'Union, excepté ses institutions ». L'objectif est de communiquer à cette

région voisine une série de principes, de valeurs et de normes qui sont l'essence même de l'Union européenne.

La pierre angulaire de cette proposition est un marché commun regroupant l'Union européenne et ses partenaires, et reposant sur un marché unique, un espace de libre-échange, un régime d'investissements ouvert, le rapprochement des législations, une interconnexion des réseaux et l'utilisation de l'euro en tant que monnaie de réserve et de référence dans nos opérations bilatérales.

L'Union n'étant pas seulement un marché commun, il convient de prendre en compte également d'autres aspects:

· si nous avons des objectifs communs, nous devons aussi être prêts à répondre aux menaces communes que sont la criminalité, le terrorisme, les migrations clandestines et les défis environnementaux;

· nous devons agir ensemble afin de mettre un terme aux conflits régionaux sur notre continent;

· nous devons faire en sorte que notre frontière commune ne fasse pas obstacle aux échanges culturels ou à la coopération régionale pendant la période au cours de laquelle la circulation des personnes et des travailleurs ne pourra pas être complètement libre.

L'idée de « tout partager sauf les institutions » s'applique aux institutions existantes de l'Union européenne, mais n'exclut pas la possibilité de créer ultérieurement de nouvelles structures avec nos voisins s'il y a lieu. »

Liberté de mouvement et d'établissement, donc d'emploi, accès aux fonds structurels, élaboration de politiques économiques communes, tout serait envisagé dans ce partenariat, tout donc sauf le vote à Bruxelles.

L'une des principales doléances russes à l'égard de l'Union européenne, maintes fois répétée aux rapporteurs lors de leur déplacement à Moscou, concerne l'impossibilité systématique pour la Russie d'être associée à la décision dans le cadre des processus européens. C'est notamment s'agissant de la politique étrangère et de défense que ce grief a été formulé. La Russie éprouve à cet égard un sentiment d'insatisfaction quant à sa participation à certaines opérations menées par l'Union européenne : elle s'estime confinée dans un rôle d'exécutant, sans avoir la possibilité de participer à la prise de décision. Au contraire, considère-t-on à Moscou, « le partenariat pour la paix garantit à la Russie un véritable rôle au sein de l'OTAN, à tous les stades du processus : en cas de gestion de crise par exemple,

selon un fonctionnement interactif, la Russie participe aussi bien aux négociations relatives à l'identification du problème ou à la recherche de solutions qu'à la prise de décision elle-même. L'Union européenne se contente aujourd'hui de transmettre un projet d'accord qui fait référence à des documents auxquels la Russie n'a pas accès et sur lequel n'existe aucune marge de négociation. »

Par conséquent, dans la mesure où l'objectif permanent de la Russie vise à être partie au processus de décision européen - sans nécessairement être, d'ailleurs, partie aux instances de mise en œuvre -, le scénario du « tout sauf les institutions » paraît également très peu probable, dans la mesure où il propose exactement l'inverse de ce que recherche la Russie dans sa relation avec l'Union européenne.

3.1.3 La Russie liée à l'Union : le scénario du partenariat stratégique

Jamais sans doute n'a-t-il été autant question de partenariats dans le débat européen en France. Pour autant, qu'il soit « privilégié » ou « stratégique », il est très difficile de donner une signification concrète à ce terme. Sans doute parce que ce débat technique est, en réalité, un substitut au débat quasi philosophique sur les frontières de l'Union et de l'Europe.

A dire vrai, le terme de partenariat stratégique ne saurait avoir un sens absolu, ne serait-ce que parce qu'il représente avant tout une tentative de trouver des alternatives aux deux seuls modes de relations extérieures que l'Union sait pratiquer : la préadhésion et les relations extérieures classiques, semblables aux relations bilatérales étatiques. Par partenariat stratégique, il faut donc entendre un mode de relation qui soit autre chose qu'un agenda de négociations qui s'analyserait en autant de contraintes (élargissement, Kyoto, OMC). Autre chose mais quoi ?

Dans le cas de la Russie, il semble aux rapporteurs que ce partenariat stratégique pourrait s'incarner dans deux domaines structurants de la relation UE-Russie : les questions énergétiques et la recherche scientifique.

· C'est en matière énergétique que les intérêts communs de la Russie et de l'Union apparaissent le plus clairement. D'ores et déjà, d'ailleurs, dans le domaine énergétique, il existe une intégration de fait entre l'Union européenne et la Russie, que l'élargissement n'a fait

que renforcer. Les pays d'Europe centrale sont, en effet, techniquement dépendants de la Russie en matière de gaz naturel, ne disposant pas de connexions en dehors du réseau contrôlé par Gazprom. En outre, ils bénéficient de tarifs inférieurs à ceux des autres fournisseurs de l'Union, tels que la Norvège, et de contrats de long terme qui garantissent à la Russie un monopole durable. Sans compter que les lobbies liés à Gazprom sont extrêmement actifs pour faire échouer tous les projets susceptibles à terme de remettre ce monopole en cause.

L'intégration énergétique de l'Union et de la Russie n'en est qu'à ses débuts. Notamment, l'Union européenne prévoit le doublement de ses exportations de gaz naturel d'ici à 2020, année pour laquelle elle évalue la part de ses importations dans ce domaine par rapport à sa consommation totale à 70 % (40 % en 2002). Au total, le rapport de la Commission sur les perspectives énergétiques à 2030 estimait, en 2003, sur la base d'une Union à 15 membres, que la demande de l'Union en énergie augmenterait de 18 % entre 2000 et 2030.

Les questions énergétiques font depuis longtemps l'objet d'un traitement spécifique dans les relations entre l'Europe et la Russie. Sans aller jusqu'à rappeler que, même pendant la guerre froide, il existait une coopération commerciale dans ce domaine, l'idée d'une communauté énergétique paneuropéenne apparaît dès la chute de l'URSS. Dès 1991, une Charte européenne de l'énergie est signée, visant à créer une « *communauté de l'énergie de part et d'autre de l'ancien rideau de fer, fondée sur la complémentarité entre les marchés occidentaux, leurs capitaux et technologies et les ressources naturelles de l'Est* »³⁹. Elle prend la forme, trois ans plus tard, d'un traité sur la Charte de l'énergie, entré en vigueur en 1998, qui n'a cependant toujours pas été ratifié par la Russie. Cet échec doit largement, selon les spécialistes du secteur, à l'absence d'approche politique de l'Union européenne sur ce dossier. Or, comme dans bien d'autres domaines, les Russes ne veulent pas d'un ersatz du type charte de l'énergie, qui les mettrait sur le même plan que d'autres pays.

Pour pallier ce manque, l'idée a été lancée, en 2003, par Romano Prodi d'une communauté de l'énergie, à l'instar de ce qui avait été réalisé avec le traité sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) de 1950, qui impliquerait, comme son illustre ancêtre, un contrôle des mécanismes de production, des garanties d'investissement et des mécanismes de prises de décision en commun. En dépit du soutien d'un certain nombre de

³⁹ Cité par Andreï V. Belyï, « *Aspects stratégiques et limites du partenariat énergétique euro-russe* », in Tanguy de Wilde, Laurence Spetschinsky,

pays (France, Allemagne, pays du Benelux et Royaume-Uni), l'Union n'a pas concrétisé ce projet. Néanmoins, au niveau bilatéral, le Premier ministre a, au cours de son déplacement à Moscou en septembre 2003, repris le thème du dialogue énergétique fonctionnant depuis 2000, qui inclut aujourd'hui la sécurité maritime, Galiléo et ITER. Cette relance a permis d'éviter que les Russes ne perçoivent le marché intérieur de l'énergie comme une démarche à leur encontre et de leur faire comprendre qu'ils y étaient parties.

Aujourd'hui, le seul outil qui fonctionne est donc le dialogue énergétique mis en place lors du sommet de Paris, en octobre 2000. Il vise au développement d'un partenariat de long terme en matière d'énergie au sein du cadre plus général de l'accord de partenariat et de coopération. Centré sur le pétrole, le gaz, la coopération en matière d'interconnexion entre les réseaux électriques européens et russe et le commerce des matériaux nucléaires, ce dialogue, qui s'inscrit dans le cadre de l'accord de 1994, prend aujourd'hui la forme de quatre groupes d'experts thématiques :

- stratégies et équilibres énergétiques ;
- investissements ;
- transferts de technologie et infrastructures ;
- capacité énergétique et environnement.

Ce dialogue est difficile. Les propositions de l'Union en matière de refonte des « monopoles naturels » et d'ouverture du marché énergétique domestique à une concurrence accrue suscitent l'opposition de Gazprom qui entend maintenir et développer le concept de contrats d'approvisionnement à long terme, au nom de la sécurité énergétique.

La pertinence du partenariat énergétique est d'autant plus forte depuis la ratification par la Russie du protocole de Kyoto, obtenue dans le cadre des négociations sur l'accession de la Russie à l'OMC. Sans doute cette conversion de la Russie au protocole est-elle éminemment opportuniste - on se rappellera les propos du Président Poutine à propos du réchauffement climatique : « *la Russie est un pays du Nord : s'il fait deux ou trois degrés de plus, on dépensera moins d'argent pour acheter des manteaux de fourrure* » - et uniquement le fruit d'une négociation diplomatique dont le succès était considéré comme essentiel pour la Russie.

Qui plus est, le partenariat énergétique est structurant du fait de ses conséquences monétaires. L'euro est, en effet, appelé à devenir la monnaie de référence en matière énergétique. Actuellement, 23 % des échanges mondiaux se font en euros, contre 50 % pour le dollar. Toutefois, la moitié du gaz russe exporté en Europe est payée en euro ; pour le pétrole, coté sur les marchés boursiers, la situation est un peu différente. La solution pourrait être de recourir au dollar pour fixer le prix d'achat en fonction du cours et à l'euro pour le paiement de la transaction.

Enfin, au regard de la sécurité environnementale et stratégique de l'Union, un tel partenariat revêt un caractère crucial du fait de la composante nucléaire qu'il implique. Au fil des années, la Commission européenne a mis au point et sur pied, dans le cadre du traité Euratom de 1957, un système internationalement reconnu de garanties nucléaires reposant sur la vérification de la compatibilité des matières nucléaires par plus de 200 inspecteurs. Eu égard à la difficulté de garantir la non-prolifération et de prévenir le terrorisme nucléaire, il est crucial de renforcer la coopération entre la Russie et l'Union dans ce domaine. De longue date, le programme TACIS finance de nombreuses activités dans ce domaine : depuis 1991, ce sont ainsi plus de 431 millions d'euros qui ont financé aussi bien des activités d'assistance sur sites (formation du personnel à la sûreté nucléaire, fourniture de technologies, installations de gestion et de traitement des déchets radioactifs), que des études de sûreté en matière d'ingénierie nucléaire, des mesures de renforcement du rôle des autorités de régulation nucléaire ou des mesures de contrôle des matières fissiles et de gestion des déchets radioactifs.

· Le domaine nucléaire intéresse également le deuxième champ de partenariat qui pourrait structurer le partenariat stratégique UE-Russie, celui de la recherche, de l'éducation et de la culture.

A cet égard, l'Union doit renforcer l'effort qu'elle consacre depuis 1992 à la reconversion des scientifiques et ingénieurs russes issus des organisations soviétiques à vocation militaire vers des activités de recherche et de développement civils. Le Centre international des sciences et de la technologie (CIST) de Moscou, une organisation intergouvernementale de non-prolifération fondée par le Japon, la Norvège, les États-Unis et l'Union européenne en 1992, représente en effet un véritable succès de la lutte contre la prolifération en Russie. Le CIST vise notamment à donner aux chercheurs en armement de la CEI la chance de consacrer leurs talents à des fins pacifiques, particulièrement en ce qui concerne les chercheurs

possédant des connaissances et des compétences relatives aux armes de destruction massive et à leurs vecteurs; à contribuer à la résolution de problèmes techniques nationaux et internationaux; à soutenir la transition vers des économies de marché ; à appuyer la recherche fondamentale et appliquée; et à encourager l'intégration des chercheurs en armement de la CEI à la communauté scientifique internationale. Le budget total de l'ensemble des parties au CIST a atteint 441 millions de dollars environ entre 1994 et mars 2003, ce qui a permis de financer quelque 1 628 projets et 51 000 scientifiques spécialisés dans les armes de destruction massive dans des activités civiles. Il est intéressant de préciser que cette assistance a notamment concerné 4 000 spécialistes des armes de destruction massive vivant dans des cités nucléaires fermées, comme Sarov et Schnezhinsk, en Russie. Ces résultats ont pu être atteints grâce à l'appui fourni à des projets civils couvrant un large éventail de secteurs comme la production énergétique, la fusion contrôlée, la recherche fondamentale, la sûreté nucléaire, l'environnement, les biotechnologies, l'espace, l'aéronautique, les matériaux, les technologies médicales, l'électronique et l'informatique. La contribution de l'Union européenne, par le biais du programme TACIS, a atteint 77 millions d'euros, soit 26 % du total des financements versés depuis 1994. Il serait souhaitable qu'elle s'accroisse pour être équivalente, voire supérieure, à celle des Etats-Unis (35 %).

Au-delà des questions nucléaires, il est important de développer en Russie une meilleure expertise sur les questions européennes : l'Union européenne est certes une entité complexe à comprendre et à aborder, les Russes gagneraient néanmoins à en avoir une connaissance plus pointue. A cet égard, le projet de création, à Moscou, d'un Institut de recherches européennes doit être activement soutenu.

Par ailleurs, la coopération universitaire entre l'Union européenne et la Russie est largement sous-dimensionnée. Sans doute la Russie bénéficie-t-elle du programme Tempus, dont l'objectif est d'appuyer le processus de réforme de l'enseignement supérieur dans les anciens pays du bloc soviétique et *in fine* l'intégration du système universitaire russe dans le système dénommé « processus de Bologne », dont le but est la convergence des systèmes d'enseignement supérieur européens vers une architecture plus transparente qui placerait les systèmes nationaux encore trop différenciés dans un cadre commun reposant sur trois cycles : licence, maîtrise et doctorat. Mais, au regard du potentiel russe, la participation de 150 établissements d'enseignement supérieur sur les 1 200 que comptent la Russie est faible. A n'en pas douter, l'existence d'un outil de partenariat spécifique en matière d'éducation et de

recherche permettrait d'enclencher une dynamique dans ce domaine. De même, la multiplication des échanges d'étudiants bénéficierait et à la Russie et à l'Union européenne, du fait de l'excellence du niveau universitaire et scientifique russe. Un programme d'ampleur dans ce domaine permettrait en outre de limiter les risques de fuite des cerveaux russes à l'étranger, qui met en danger non seulement la capacité d'innovation et de recherche du pays mais également, quand sont concernés des domaines sensibles et de haute technologie, la sécurité internationale. Les échanges scientifiques et universitaires complèteraient ainsi l'action des outils de lutte contre la prolifération, tels l'ISTC.

3.1.4 La Russie et l'Union : le scénario du *statu quo*

Un dernier scénario de la relation UE-Russie doit être envisagé : celui du *statu quo*. Ce scénario impliquerait la poursuite d'une coopération multiforme, sans prise en compte de sa dimension stratégique. En termes de relations extérieures, un tel scénario verrait se poursuivre une relation de concurrence dans l'étranger proche. En quelque sorte, c'est une certaine « *indifférence, perturbée par des frictions ponctuelles et masquée par la routine des sommets UE-Russie* » qui prévaudrait.

Un tel scénario a cependant d'autant plus de chances de survenir que l'Union européenne comme la Russie sont engagées dans des réformes qui les incitent avant tout à se concentrer sur elles-mêmes et qui mobilisent l'ensemble de leurs capacités d'innovation institutionnelles. Dans les sept à dix ans à venir, l'Union européenne comme la Russie seront donc en priorité concentrées sur leurs problèmes internes : réforme et/ou consolidation des institutions, intégration des nouveaux membres, construction d'un équilibre intérieur pour la première ; transfert des principes libéraux d'ores et déjà mis en œuvre en matière économique vers la sphère politique pour la seconde. Ce sont ces deux mouvements parallèles qui détermineront l'allure et la tonalité des relations UE-Russie.

La principale victime de ce scénario de *statu quo* devrait être l'espace de sécurité et de justice envisagé à Saint-Pétersbourg. En la matière, en effet, l'Union européenne et la Russie ont des intérêts largement, et durablement, divergents : notamment, lorsque l'Union européenne parle de contrôle des frontières et de lutte contre la criminalité organisée, la Russie répond suppression des visas et libre circulation. Au regard des enjeux en cause, même si les perspectives de mise en place d'un partenariat stratégique en ce domaine sont lointaines,

il importe cependant, y compris dans le cadre d'un scénario de *statu quo*, de travailler autant que possible avec la Russie dans ce domaine. A cette fin, il importe :

- d'intensifier la coopération en matière de lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue. Sur la base du plan d'action contre la criminalité organisée adopté conjointement en avril 2000 et de l'accord de novembre 2003 entre la Russie et Europol, l'Union européenne et la Russie doivent accentuer leurs actions de formation, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent ou contre l'immigration illégale et de traite des êtres humaines ;

- de faciliter la circulation des personnes sans pour autant perdre le contrôle des flux migratoires. Il est vrai, s'agissant des flux de circulation des personnes, que l'élargissement représente un changement important pour les citoyens russes habitués à circuler sans visa dans l'ancien espace soviétique. Si la demande russe de suppression totale des visas est, en l'état actuel de la situation, excessive, l'Union gagnerait cependant à mettre en place un régime spécifique de visas pour certaines catégories de voyageurs - hommes d'affaires, étudiants, chercheurs et personnalités de la culture notamment -, à l'instar de ce que prévoient certains accords bilatéraux conclus entre des Etats membres, dont la France, et la Russie. Fondés sur la réciprocité, ces accords prévoient notamment une extension des cas de délivrance de visas à entrées multiples et de longue durée, un traitement plus rapide de plusieurs catégories de visas, l'harmonisation des tarifs, l'abandon par la Russie de la procédure d'invitation, remplacée par une simple demande de l'organisme invitant et enfin la suppression de l'obligation de visa de sortie. Quant à la volonté réaffirmée à plusieurs reprises par l'Union européenne et la Russie de supprimer à terme les visas, elle est subordonnée à la conclusion d'un accord sur la réadmission des migrants illégaux et à l'amélioration des contrôles aux frontières très étendues de la Russie, en Asie centrale notamment.

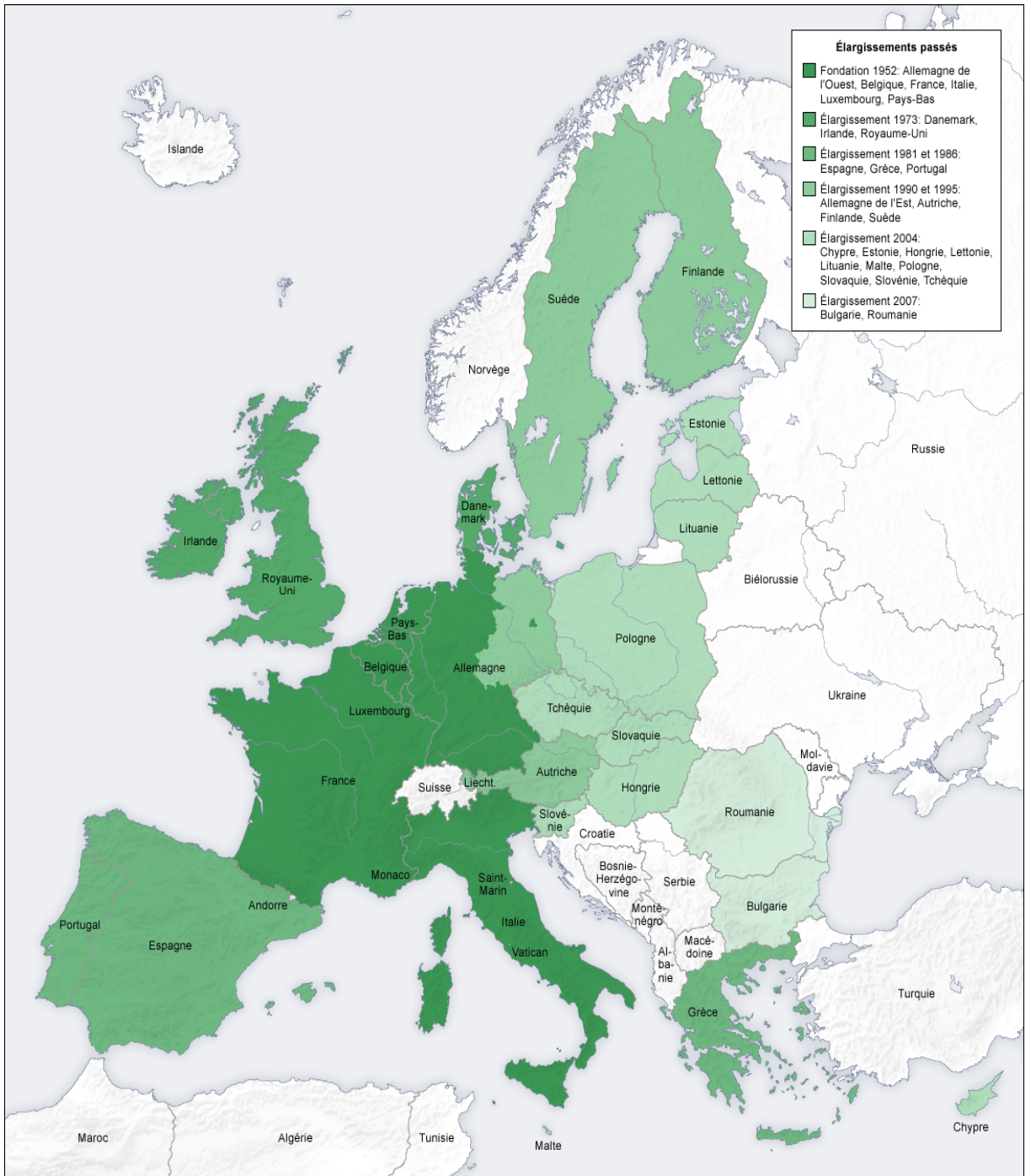
CONCLUSION

« *Intégration impossible, confrontation improbable, coopération nécessaire* » : ce triptyque résume de manière des relations entre l'Union européenne et la Russie.

Le cadre posé, la question reste entière de savoir comment s'organiseront les différents éléments du tableau. Les quatre scénarios que nous avons esquissés permettent toutefois de cerner ce que pourraient être les grandes lignes de l'évolution des relations entre l'Union européenne et la Russie. Ils mettent notamment en avant le caractère illusoire de toute tentative pour penser et chercher à mettre en place un modèle uniforme, un cadre unique pour l'ensemble du champ des relations UE-Russie... Les voies sont multiples, de l'intégration au partenariat, et doivent être adaptées aux différents domaines en cause.

Annexe I

La carte l'UE et la Russie



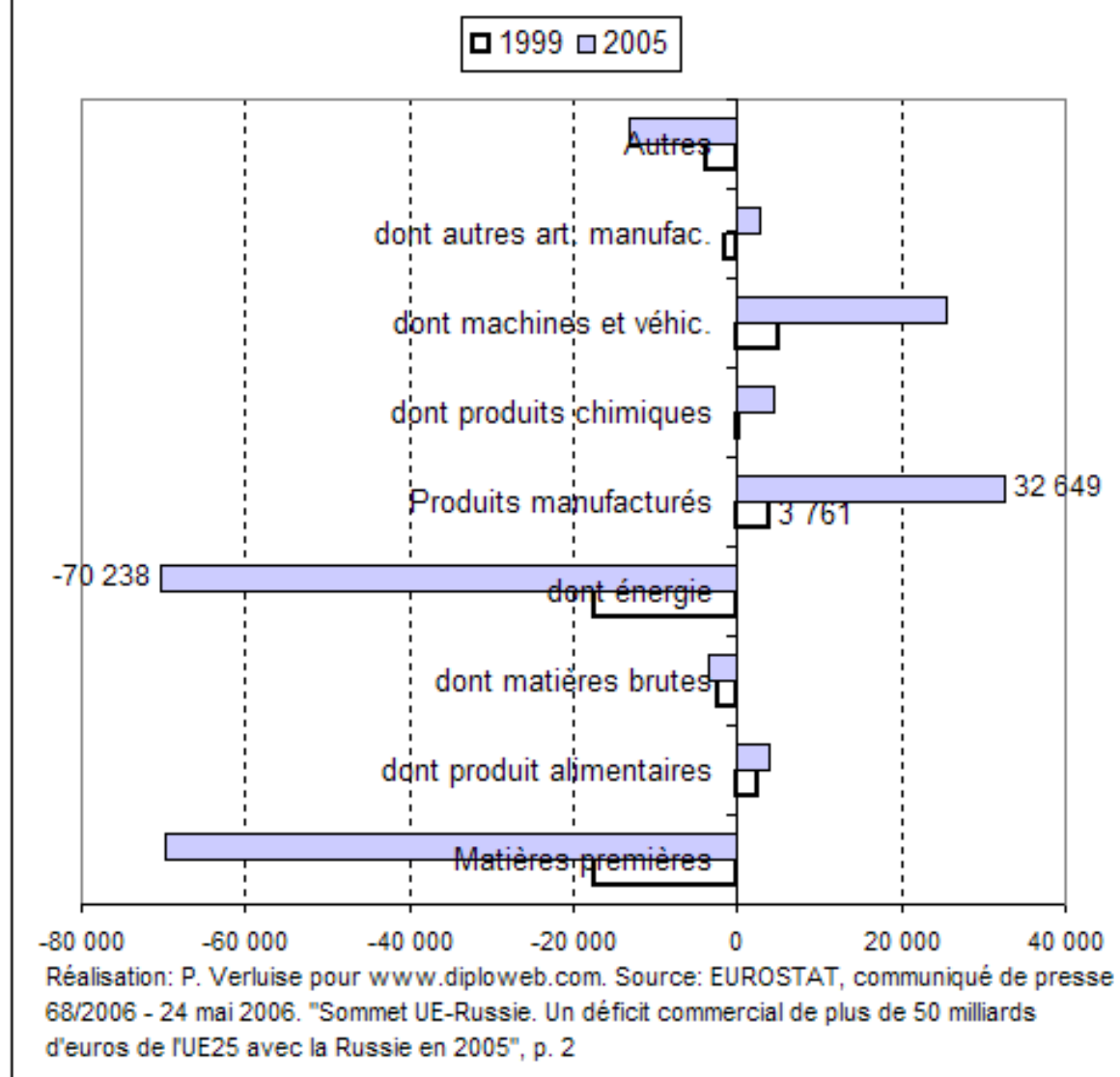
Annexe II

La carte de la région russe Kaliningrad



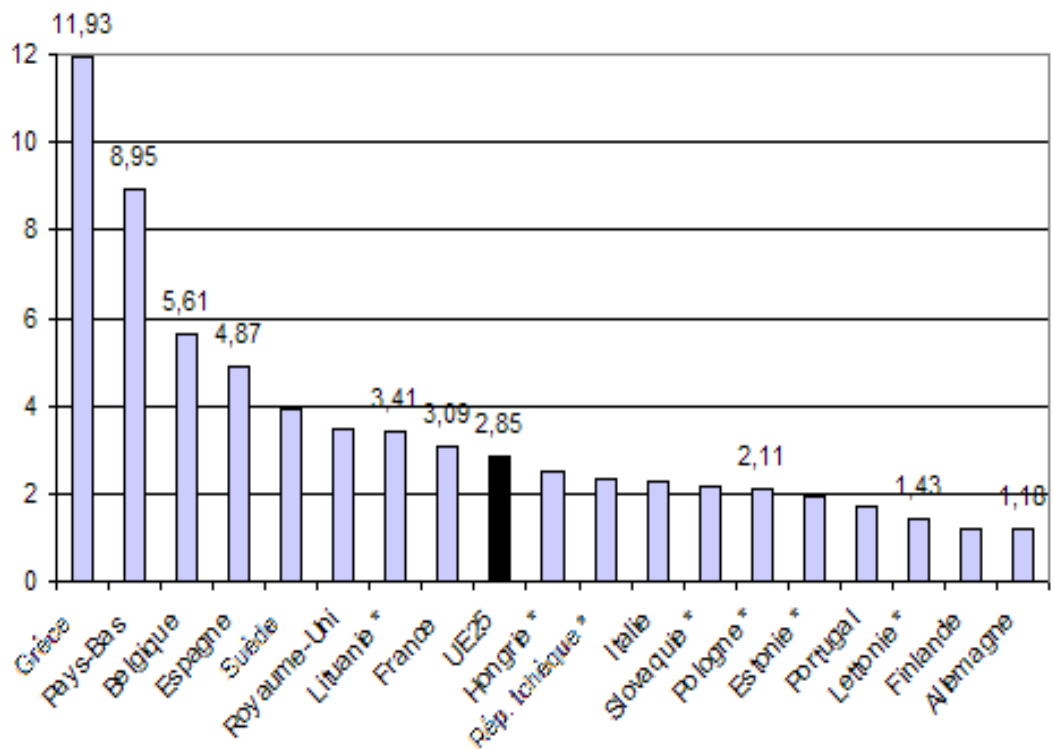
Annexe III

Graph.2. Solde des échanges commerciaux de l'espace UE25 puis de l'UE25 avec la Russie par produits, en 1999 et 2005, en millions d'euros. Un déficit énergétique multiplié par 4.



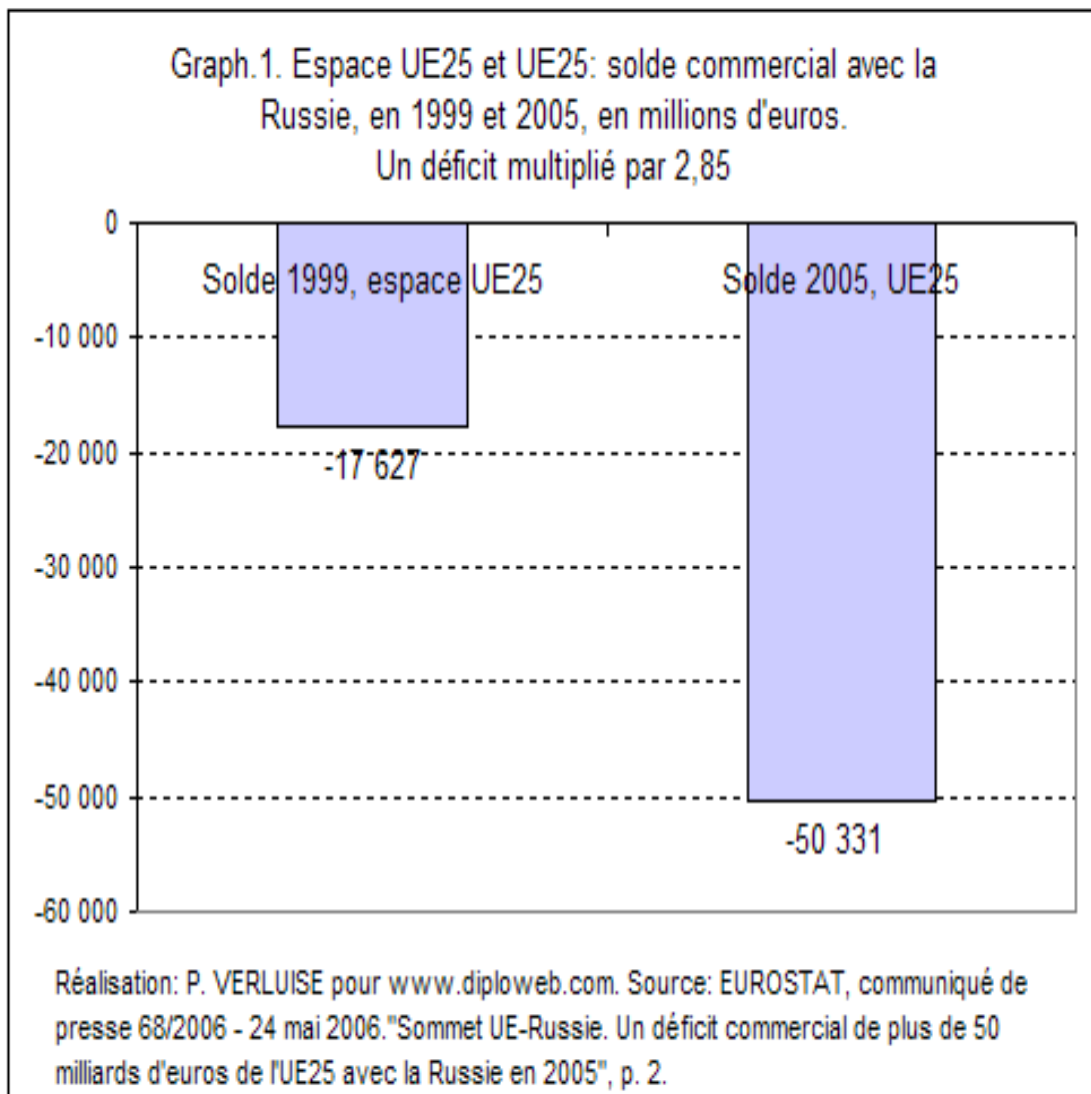
Annexe VI

Graph.4. Pour les 18 pays de l'UE25 dont la balance commerciale avec la Russie se dégrade entre 1999 et 2005, coefficient de détérioration: 2005 divisé par 1999.* ex-pays communiste



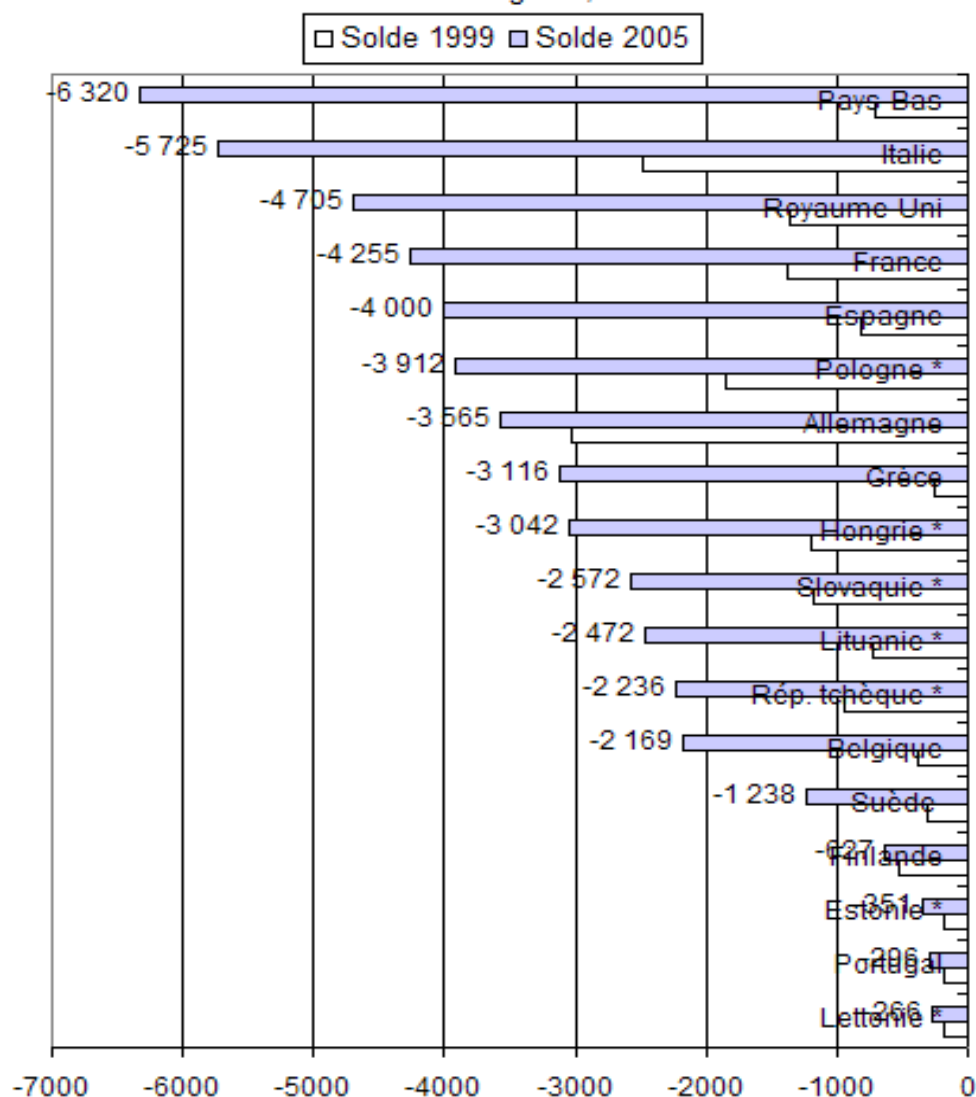
Réalisation: P. VERLUISE pour www.diploweb.com. Source: EUROSTAT, communiqué de presse 68/2006 - 24 mai 2006. Calcul: P. VERLUISE

Annexe V



Annexe VI

Graph.3. Espace UE25 puis UE25: solde commercial des Etats membres avec la Russie, en 1999 et 2005, en millions d'euros. * ex-pays communiste. Les 18 pays dont la balance commerciale avec la Russie se dégrade, dont 7 PECO



Bibliographie

1. Rapports et documents officiels

1. « Accord de partenariat et de coopération entre la Russie et l'Union Européenne »
http://www.delrus.cec.eu.int/en/p_243.htm
2. Accord cadre sur le sauvetage des équipages de sous-marin en naufrage entre la Russie et l'OTAN a été signé en février 2003. *Conseil OTAN-Russie : domaines clés de la coopération au sein du COR*, www.nato.int/home-fr.htm
3. Commission des Communautés européennes ; communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen ; « L'Europe élargie – Voisinage : un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud » ; COM(2003)104 final ; Bruxelles ; 11 mars 2003.
4. Commission des Communautés européennes ; communication au Conseil et au Parlement européen ; « Les relations avec Russie » ; COM(04)106 ; Bruxelles ; 9 février 2004
5. Déclaration conjointe sur L'élargissement de l'Union européenne et les relations UE-Russie, Luxembourg, le 27 avril 2004, www.mid.ru
6. Des accords politiques ont été conclus en décembre 2004. Depuis les autorités militaires russes travaillent pour s'aligner sur les standards d'interopérabilité, nécessaires au pré-déploiement, qui s'appliquent à tous les participants. P. Williams, *NATO-Russia military cooperation: from dialogue to interoperability ?*, The RUSI Journal, vol. 150, n° 5, octobre 2005, p. 45.
7. Discours annuel du Président au Conseil de la Fédération, mai 2002 www.kremlin.ru

8. « Les relations entre l'Union Européenne et la Fédération de Russie » avis et rapports du conseil économique et social 2004(Rapport présenté par Lucien Bouis)
9. Rapport-1989 d'information sur les relations entre l'Union européenne et la Russie 2004(Rapport présenté par M.M. René André et Jean-Louis Bianco)
10. « Stratégie de développement des relations de la Russie avec l'UE pour le moyen terme (2000-2010) » <http://www.delrus.cec.eu.eu.int/en/p245.htm>
11. « Vnesniaya politika Rossii na sovremennom étape »[La politique extérieure de la Russie à l'heure actuelle » site du MAE de la Russie www.mid.ru/mid/iv_policy.htm

2. Sites utilisés

Assemblée Nationale www.assemblee-nationale.fr

Banque Centrale de Russie – www.cbr.ru

Conseil économique et social www.conseil-economique-et-social.fr

Conseil OTAN-RUSSIE www.nato.int/home-fr.htm

Fondation pour la recherche stratégique www.frstrategie.org

Fondation Robert Schuman www.robert-schuman

Institut des études stratégiques l'UE www.iss-eu.org

Institut français des relations internationales www.ifri.org

Ministère de développement économique et du commerce de la Fédération de Russie
www.finances.gouv.fr

Présidence de la Fédération de Russie – www.president.kremlin.ru

Représentation de l'UE à Moscou www.eur.ru

Commission de l'UE www.eu.int

Russia in the United Europe Committee www.rue.ru

3. Ouvrages

1. Arbatov Alexei "Evropeiskaya Rossija: eres, utopia, project?" [La Russie européenne: nonsense, utopie, projet], Russia in the United Europe Committee, Moscou 2004, 47 p

2. Arbatova Natalia « Rashirenje ES na Vostok predposilky, problemy, posledstvia » [L'élargissement de l'UE à l'Est: raisons, problèmes, conséquences], Moscou, NAUKA 2003 343p.

3. Brun Eric « Obchee evropeiskoe ekonomitcheskoe prostranstvo : perspectivyy vzaimootnochenii Rossia-ES » [L'espace économique européen commun : perspectives de la relation UE-Russie] Moscou 2004 240p

4. Christophe-Alexandre Paillard « Quelles stratégies énergétiques pour l'Europe ?, Note 30, Fondation Robert Schuman, janvier 2006 31p

5. Dayneko Alexei « Rashirenje ES, ekonomitcheskie i pravovie aspekty » [L'élargissement de l'UE, aspect juridiques et économiques Moscou 2004 335p.

6. Facon Isabelle ; « Les relations politiques et de sécurité entre la Russie et l'Union européenne », fondation pour la recherche stratégique, Rechercher et documents n 28, septembre 2002, 126p

7. Facon Isabelle « La Russie et l'Union européenne » Présentation préparée pour le séminaire « La Dimension septentrionale et l'Union européenne » Helsinki, Palais des Etats, 10 juin 2004 11p

8. Livre Vert : Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable, Commission des Communautés européennes, COM(2006)105 final, Bruxelles, 8 mars 2006 34p

9. Liventsev N, Lisovolik Y. « Actualnie problemy prisoedinenia Rossii k VTO »[Les problèmes actuelles de l'adhésion la Russie à l'OMC] Economica 2003. 384p
10. Tchijov Vladimir, vice- ministre des affaires étrangères. « L'Etat actuel des relations UE- Russie », Russia in the United Europe Committee, Moscou 2004, 22p

4. Articles

1. Lepsan Gilles, « Les marges de l'Europe orientale à 25 » Le courrier des pays de l'Est mars-avril 2004, p.4-19
2. Lynch Dov, « La nouvelle dimension orientale de l'Europe élargie », « Cahier de Chaillot », septembre 2003 N64, p.35-60
3. Pierre-Hubert Bouillon, « La partenariat entre la Russie et l'Union européenne : perspective eurasiennne ou dialogue de sourds ? », février 2007, p. 3-14
4. Frank Tétard , « Kaliningrad : une « ile » au sein de l'Union Européenne élargie », 3^e trimestre 2005, n°118, Paris.
5. Julien Vercueil « La Russie et l'OMC : dernière ligne droite » février 2007
Russie.nei.vision#16 ifri p.1-25

5. Liste des abréviations

- APC – Accord de partenariat et de coopération.
- CEI – Communauté des Etats indépendants.
- EEEC – Espace économique européen commun.
- FTD – Document de transit facilité.
- TGV – Train à grande vitesse.
- OMC – Organisation mondiale du commerce.

OTAN – Organisation du traité de l’Atlantique Nord.

PESC- Politique européenne et de sécurité commune.

PESD – Politique européenne de sécurité et de défense.

PIB – Produit intérieur brut.

SMT – stratégie au moyen terme

TACIS – Programme d’assistance technique pour la CEI.

UE – Union européenne.

URSS – Union des Républiques socialistes soviétiques.

ZES – Zone économique spéciale.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. INTRODUCTION | 1 |
| <u>1. Aspects historiques des relations entre la Fédération de Russie et l'Union européenne qui préfigurent les développements actuels</u> | 3 |
| 1.1 L'effondrement de l'URSS et la fin de la « guerre froide » changent la donne dans la relation UE-URSS. | 3 |
| 1.2 Les fondements du Partenariat Union européenne – Russie | 4 |
| 1.2.1 Les « espaces communs » de coopération | 4 |
| 1.2.2 Les principes fondateurs | 5 |
| 1.3 Un contexte politique instable | 6 |
| 1.3.1 Les transformations de l'Union européenne | 6 |
| 1.3.2 L'évolution de la Russie | 7 |
| 1.4 Le programme TACIS et l'aide européenne | 7 |
| <u>2. Partenaires inévitables et objectifs</u> | 9 |
| 2.1 Coopération économique UE-Russie | 9 |
| 2.1.1 L'« économisassions ⁴⁰ » de la politique extérieure de la Russie | 9 |
| 2.1.2 L'UE-premier partenaire commercial de la Russie. La balance des échanges. | 10 |
| 2.1.3 Partenariat énergétique. | 11 |
| 2.1.3.1 Les perspectives du dialogue énergétique | 12 |
| 2.1.4 L'accession de la Russie à l'OMC, le rôle de l'Union européenne. | 13 |
| 2.2 L'élargissement : cas de Kaliningrad | 14 |
| 2.2.1. Exemple d'une coopération réussie. | 14 |
| 2.2.1.2 Un élargissement avec des conséquences complexes | 14 |
| 2.2.1.3 Une solution qui marche | 15 |
| 2.3 La Russie, l'Otan et l'UN : un triangle pour la sécurité européenne | 15 |
| 2.4 Le nouveau voisinage. Les problèmes. | 17 |

⁴⁰ Terme introduit par Isabelle Facon

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.4.1 L'évolution interne des Nouveaux Etats Indépendants | 18 |
| 2.4.2 Les « conflits gelés » | 19 |
| <u>3. L'avenir d'un Partenariat Stratégique</u> | 20 |
| 3.1 Les relations entre l'Union européenne et la Russie dans quinze ans : Quatre scénarios | 20 |
| 3.1.1 La Russie dans l'Union : le scénario de l'adhésion | 21 |
| 3.1.2 La Russie avec l'Union : le scénario du « Tout sauf les institutions » | 21 |
| 3.1.3 La Russie liée à l'Union : le scénario du partenariat stratégique | 23 |
| 3.1.4 La Russie et l'Union : le scénario du <i>statu quo</i> | 28 |
| CONCLUSION | 30 |
| ANNEXES | |
| Annexe 1 : La carte l'UE et la Russie | 31 |
| Annexe 2 : La carte de la région russe Kaliningrad | 32 |
| Annexe 3 : Solde des échanges commerciaux de l'espace UE25 avec la Russie | 33 |
| Annexe 4 : La balance commerciale | 34 |
| Annexe 5 : Solde commerciale | 35 |
| Annexe 6 : Solde commerciale | 36 |